

SESSION FORMATION
BÂTIMENTS, CONSTRUCTION DURABLE ET IMMOBILIER
GESTION DES RISQUES ET ASSURANCE CONSTRUCTION



Prévention et règlement des litiges et contentieux en marchés publics de BTP

RÉF: 9165-13

EN BREF

Pour éviter les risques nombreux de litiges lors d'une opération, cette formation vous propose de revoir les points de vigilance au cours de l'élaboration et de l'exécution du marché, d'acquérir la connaissance juridique des procédures et de comprendre les mesures opérationnelles à mettre en œuvre.

THÉMATIQUES

Les situations fréquentes de litiges dans les phases de l'opération. Le montage juridique de la réclamation. Les modes de règlement à l'amiable (médiation, transaction, conciliation) ou contentieux (arbitrage, tribunal).

CETTE FORMATION S'ADRESSE À

Acteurs de la maîtrise d'ouvrage publics ou parapublics, AMO ; responsables d'opérations, responsables des services marchés et achats ; juristes et responsables des contentieux

PRÉ-REQUIS

Merci de vous reporter au paragraphe présentant le profil des participants.

OBJECTIFS

DETECTER les situations potentiellement conflictuelles et mettre en œuvre les mesures correctives nécessaires lors de l'exécution des travaux.

ASSIMILER les pratiques pour présenter une réclamation côté entreprise et pour l'analyser et la traiter efficacement, côté maître d'ouvrage.

CONNAITRE les recours à mettre en œuvre quand ceux de la phase amiable ont été épuisés.

INFORMATIONS PRATIQUES

Date : du 28 au 30 juin 2021 - Durée : 3 jours (21 heures)
Tarif : 2 300,00 € HT + TVA (Déjeuners inclus)
Lieu : France Paris

COORDINATION

Claude GRANGE, Avocat à la cour, Cabinet Grange, Martin et Ramdenie

Le détail de ce programme sera prochainement disponible. N'hésitez pas à consulter notre site ultérieurement.